

## SANTÉ OCULOVISUELLE : UN IMPÉRATIF DE SANTÉ PUBLIQUE

Malgré l'émergence d'une crise de déficience visuelle chronique, la santé et les soins oculovisuels sont pratiquement absents du programme de santé publique du Canada.

La déficience visuelle est un problème de santé important qui touche non seulement la santé, mais aussi le bien-être économique et la productivité d'une personne.

### AU CANADA :



5,5 millions de personnes (soit 1 sur 7) vivent avec une maladie oculaire mettant en jeu leur pronostic visuel, et on s'attend à ce que la prévalence de la perte de vision augmente de près de 30 % au cours des dix prochaines années.



Quatre des principales causes de cécité (la DMLA, les cataractes, le glaucome et la rétinopathie diabétique) sont dues à l'âge et ne présentent souvent pas de signes ou de symptômes avant-coureurs.



Après 40 ans, le nombre de cas de perte de vision double chaque décennie; à 75 ans, il triple.



La perte de vision est la maladie qui engendre le plus de coûts directs en soins de santé. En 2032, la perte de vision devrait coûter aux Canadiens 30,3 milliards de dollars.

Cependant, 75 % des cas de perte de vision et de cécité sont évitables ou traitables si l'on intervient rapidement. Un examen complet de l'œil permet de détecter non seulement d'éventuelles maladies oculaires, mais aussi les premiers signes d'autres maladies chroniques tels que le diabète, la maladie de la thyroïde, les tumeurs cérébrales et l'hypertension. L'accès rapide à des soins oculovisuels primaires réduira non seulement la cécité et la déficience visuelle, mais aussi les importants coûts économiques et sociaux liés à une perte de vision ou une cécité évitable.

Le Canada doit se doter d'une stratégie globale de santé de l'œil et de santé oculaire qui favorise la santé, l'indépendance, et l'engagement économique de ses citoyens. En tant que porte-parole national des principaux professionnels de la santé de l'œil, l'Association canadienne des optométristes (ACO) demande au gouvernement fédéral de reconnaître et de promouvoir les soins oculovisuels primaires comme étant un élément essentiel des soins de santé.

Lorsque le Canada a décidé en 2003 de se joindre à l'initiative VISION 2020 de l'Organisation mondiale de la Santé, il a convenu d'éliminer, en tant que problème de santé publique, les principales causes de la cécité évitable et traitable d'ici l'an 2020.

### NOUS SOMMES EN 2018. QU'ATTENDONS-NOUS?

L'ACO se réjouit de travailler en partenariat avec toutes les parties prenantes pour offrir une santé oculaire optimale à l'ensemble des Canadiens.

